

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance régulière du conseil de la Ville de Waterville tenue le 5 juin 2023, à 19 h 00, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de Mme Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

M. Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1  
M. Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2  
M. Karl Hunting, conseiller au siège no 3  
Mme Véronique Blais, conseillère au siège no. 5  
M. René Bessette, conseiller au siège no. 6

Mme Nathalie Isabelle, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Est absent :

M. Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19 h 00 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> mai 2023
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 29 mai 2023
- 4.0 Adoption des comptes payés de mai 2023
- 5.0 Dépôt du rapport sur la délégation de dépenses pour mai 2023
- 6.0 Dépôt Rapport de gestion contractuelle
- 7.0 Dépôt Bilan gestion de l'eau potable 2022
- 8.0 Rapport du maire
  
- 9.0 Période de questions
  
- 10.0 Dérogation mineure :
  - 10.1 Dérogation Mineure 2023-05-0006 – 134 rue Champêtre
  - 10.2 Dérogation Mineure 2023-05-0007 – 191 rue de l'Héritage
  
- 11.0 Règlement :
  - 11.1 Adoption du règlement numéro 669 modifiant le règlement de zonage no. 614 afin de modifier la zone R-14
  - 11.2 Avis de motion et présentation du projet de règlement no 670 décrétant des travaux de transformation de l'église en lieu multifonctionnel et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts
  
- 12.0 Résolutions :



- 12.1 Ajout et retrait des gestionnaires de compte de cartes Desjardins à la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie
  - 12.2 Octroi d'un contrat pour la fourniture de produits pétroliers pour la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024
  - 12.3 Emprunt temporaire de 1 752 548 \$ en lien avec le règlement d'emprunt 667 et modifié par le 668
  - 12.4 Signature d'une entente à la convention collective 2019-2023 des cols bleus
  - 12.5 Embauche poste salarié entente # 9
  - 12.6 Entente portant sur l'utilisation de certains équipements de Loisirs de la Ville de Coaticook et les subventions régionales à des organismes de Loisirs/Associations de sports
  - 12.7 Protocole d'Entente marché public de Waterville
  - 12.8 Protocole d'Entente Centre culturel et communautaire de Waterville
  - 12.9 Octroi contrat de réfection et aménagement du sentier pédestre sur le lot 1 803 879
  - 12.10 Mandat de services professionnels en gestion contractuelle et appels d'offres – banque d'heures 2023
- 13.0 Varia  
Motion de Félicitations à la brigade de pompiers et aux employés de la Ville pour la réalisation de l'activité spectacle dans le cadre de la Fête des voisins
- 14.0 Questions des contribuables
- 15.0 Levée de l'assemblée

5410-2023-06-05 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour déposé avec l'ajout suivant :

12.11 Collège François Delaplace – compensation pour l'activité kayak

5411-2023-06-05 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1<sup>er</sup> MAI 2023**

**CONSIDÉRANT** l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 1<sup>er</sup> mai au moins vingt-quatre heures



avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais  
Appuyé par le conseiller René Bessette  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> mai 2023 soit adopté.

5412-2023-06-05 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2023**

**CONSIDÉRANT** l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session extraordinaire du 29 mai au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** le procès-verbal de la séance du 29 mai 2023 soit adopté.

5413-2023-06-05 **ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DU 1ER AU 31 MAI 2023**

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller René Bessette  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** les comptes payés et à payer du 1er au 31 mai 2023 soient adoptés :  
Les activités courantes du 1er au 31 mai: 266,731.52\$  
Les salaires du 1er au 31 mai: 33,192.23 \$

La greffière-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par le biais du certificat no. 329.

**DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR LE MOIS DE MAI 2023**

La secrétaire-trésorière dépose le rapport de délégation de dépenses pour le mois de mai 2023.



## **DÉPÔT RAPPORT DE GESTION CONTRACTUELLE**

La secrétaire trésorière dépose le rapport de gestion contractuelle 2022

## **DÉPÔT BILAN GESTION DE L'EAU POTABLE 2022**

La secrétaire trésorière dépose le bilan de la gestion de l'eau potable 2022

## **RAPPORT DU MAIRE**

### **RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE WATERVILLE**

Chères citoyennes et citoyens, En conformité avec l'article 105.2.2 de la loi des cités et villes, le maire doit annuellement faire rapport sur les faits saillants du rapport financier de la ville. Je vous présente donc mon rapport pour l'exercice financier qui se termine le 31 décembre 2022.

### **LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS (31 DÉCEMBRE 2022)**

---

La Ville de Waterville avait prévu pour ses activités financières, à son budget 2022, des revenus et des dépenses de fonctionnement équilibrés de 3 742 457 \$.

L'exercice financier 2022 s'est terminé avec un excédent d'exercice à des fins fiscales de 245 228 \$. Cet excédent d'exercice s'explique par des revenus non budgétés (tel que: variation au rôle d'évaluation, mutations) et à certaines dépenses contrôlées ou non réalisées.

De l'avis des vérificateurs, la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, les états financiers présentaient une image fidèle des résultats d'opérations de la Ville pour 2022 ainsi que de sa situation financière au 31 décembre de cette même année.

### **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION et BILAN DE L'ANNÉE 2022**

---

Le programme triennal d'immobilisation de la Ville de Waterville adopté en décembre 2021 impliquait des dépenses d'investissements souhaitables de 2 783 456 \$ pour l'année 2022. En 2022, nous avons vu à la réalisation de plusieurs de nos objectifs, et ce, malgré l'impact non négligeable qu'a eu la fin de la pandémie sur l'organisation et les activités municipales.

Au volet des infrastructures municipales 2022, les travaux reliés aux rues Principale Sud et Highland ont été finalisés par la pose de la 2e et dernière couche d'asphalte. Des travaux de réfection de la chaussée sur la rue Principale Nord, de la rue André au chemin Nichol, ont été réalisés aux coûts de 608 906\$, grâce à l'aide financière accordée par le programme d'aide financière à la voirie – Volet redressement.



Toujours du côté de la voirie, la réfection de la rue Isabelle a été réalisée. Encore une fois, le soutien financier obtenu, cette fois par le programme PPA-SE et PPA-CE, a contribué à réaliser ces travaux d'une valeur de 444 000 \$.

Pour réaliser les différentes collectes, la ville a fait l'achat d'un nouveau camion afin de mieux répondre aux besoins de ce service.

Concernant le contrat de déneigement de la route 143 pour le MTQ, le conseil a décidé de poursuivre ce mandat puisque cela nous a permis de dégager des revenus de cette opération, revenus qui sont investis dans l'entretien de nos chemins et rues.

Au niveau des réseaux d'eau potable, des travaux de mise aux normes ont été réalisés pour le réseau du secteur Earlstown. Ces travaux ont nécessité des avis d'ébullition. Nous avons finalement reçu, le 26 mai 2023, l'attestation du Ministère de l'Environnement pour lever l'avis en lien avec cette mise aux normes.

Au département hygiène du milieu/eaux usées, nous avons donné un mandat d'étude de capacité afin de mieux connaître la capacité de notre système actuel dans l'objectif de permettre d'accueillir des projets de développement.

Au niveau du développement Champêtre, conformément à l'entente promoteur, les travaux de construction des infrastructures (rues et conduites) ont été réalisés, incluant la pose de la 2e et dernière couche d'asphalte qui a été appliquée le 29 mai dernier.

Depuis son approbation en 2021, le projet du CPE de Waterville est en développement par le CPE l'Enfantillage de Coaticook qui en sera le gestionnaire. Le CPE et la Ville travaillent activement sur les plans qui doivent être approuvés par le Ministère de la famille pour une réalisation souhaitée pour l'automne 2023. Les travaux reliés au chauffage, ventilation et l'électricité seront à la charge de la Ville puisqu'elle demeurera propriétaire de l'immeuble.

Pour ce qui est du projet de transformation de l'église en Centre multifonctionnel, plusieurs démarches essentielles au montage financier du projet ont été réalisées et des demandes de subvention ont été déposées. Une présentation à la population a été tenue le 27 avril. Globalement, le projet a été bien reçu par les 76 personnes présentes. Les plans du projet sont affichés dans la vitrine de l'hôtel de ville pour consultation.

Au volet culture et communautaires, des travaux importants ont été réalisés en plusieurs étapes au parc d'Huntingville en 2022 et ceux-ci seront finalisés en 2023. L'implication de notre équipe de voirie dans le suivi et la réalisation des travaux permettront à la Ville de minimiser l'impact de ce projet sur notre budget régulier d'entretien des parcs. Déjà quelques ligues de balles ont recommencé à utiliser le parc et tout le monde semble apprécier les nouveaux équipements.



## PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2023

---

Déjà en cours de préparation, des travaux importants de réfection (remplacement des conduites d'égout et d'aqueduc et de pluvial) de la rue Principale Nord (du pont à la rue Raymond) seront réalisés cet été. Le coût de ces travaux s'élèvera à un peu plus de 1 700 000\$ et ils sont subventionnés à la hauteur de 40% par la TECQ.

En vue de la réalisation de travaux dans les prochaines années, un mandat de plans et devis a été donné pour la rue Denis.

Afin de permettre la réalisation des travaux d'aménagement nécessaire pour l'installation du CPE dans le bâtiment de la Passerelle II de la rue Couvent, la ville a soutenu le Centre culturel et communautaire de Waterville pour sa relocalisation temporaire. Ces démarches de relocalisation ont été complexes. Un comité a donc été créé afin de trouver des locaux répondant aux besoins de l'organisme. Des ressources de la MRC se sont également jointes à ce comité pour optimiser la démarche. L'organisme a été en mesure de prendre entente avec le Collège François-Delaplace pour utiliser certains de leurs locaux pour une relocalisation temporaire, le temps que le projet de Centre multifonctionnel soit concrétisé.

Depuis la pandémie le projet d'avoir à Waterville un point de service en santé a été mis sur la glace. Nous continuons, tout de même, de faire valoir les besoins de notre population et de signifier notre intérêt pour obtenir un point de services en santé ici à Waterville, ne serait-ce que quelques demi-journées par semaine. Nous restons donc à l'affût pour une opportunité de relance de ce projet.

En 2026, Waterville fêtera son 150e de fondation. Nous souhaitons former un comité 150e pour voir à élaborer différentes activités ou projets en lien avec cet évènement. Déjà la société d'histoire a levé la main pour faire partie de ce comité. Aussi l'apport de citoyens intéressés à faire partie de ce comité est tout aussi essentiel pour mener à bien ce projet de festivité. Si vous avez un intérêt pour vous impliquer au développement de ce projet, n'hésitez pas à communiquer avec nous et nous vous tiendrons au courant pour les premières rencontres.

Je tiens à terminer ce rapport par des remerciements à l'ensemble du personnel municipal pour leur dévouement et leur collaboration dans l'atteinte des objectifs de saine gestion. Waterville est toujours en croissance et la charge de nos responsabilités en lien avec les mesures gouvernementales qui continue à s'ajouter à nos responsabilités augmente également. Nous sommes conscients que cela ajoute sur la quantité de travail à être réalisée par nos employés municipaux et nous voulons les remercier pour leurs soutiens et leurs collaborations de tous les instants. Un merci particulier est adressé à notre équipe de voirie. Ils ont su relever avec brio, et ce pour une deuxième année le déneigement de la 143. Cette responsabilité exige de notre équipe de voirie une grande disponibilité et plusieurs sacrifices en terme de conciliation travail-famille. La qualité de leur travail s'est clairement traduite dans la qualité de la chaussée et un meilleur niveau de sécurité.



Finalement, j'aimerais remercier les nombreux bénévoles œuvrant avec dévouement et générosité dans les différents organismes et comités de Waterville. Le retour vers la normale est bien engagé. Avec l'engagement bénévole viens aussi le plaisir de reconnecter les gens de notre communauté pour faire ces petits quelques choses qui font toute la différence et qui font de Waterville un lieu où l'on se sent si bien.

Nathalie Dupuis Mairesse

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Deux citoyens usagers du réseau d'eau potable mentionnent qu'ils n'ont pas reçu l'avis de levée d'ébullition. Les avis ont pourtant été distribués de porte à porte le 29 mai dernier.

Deux citoyens demandent l'installation d'une vidange pour roulottes. Il y aurait plusieurs propriétaires de roulottes sur le territoire de la ville qui auraient le même besoin.

#### 5414-2023-06-05 **DÉROGATION MINEURE 2023-05-0006**

Projet : Lors de l'arpentage il y a eu une erreur au niveau de la marge avant qui aurait dû être d'un maximum de 8 mètres. Lors de la production du certificat de localisation, la marge avant indiquait 9,20 mètres. La résidence fut donc construite à 9,20 mètres de la rue et ne respecte pas le règlement de zonage 614. À cause de cette erreur, les propriétaires ne peuvent avoir leur financement tant que la situation n'est pas régularisée.

**CONSIDÉRANT QU'**une erreur de marge avant a été produite lors de la réalisation du certificat de localisation réalisé par l'arpenteur ;

**CONSIDÉRANT QUE** la marge avant doit être à un maximum de 8 mètres et que la maison a été construite à 9,20 mètres, ce qui contrevient au règlement de zonage 614;

**CONSIDÉRANT QUE** cette non-conformité à la réglementation empêche le déboursé du financement accordé aux propriétaires pour ce projet;

**CONSIDÉRANT QUE** la dérogation mineure ne causera aucun préjudice au voisinage;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure pour la marge avant du 134 rue Champêtre;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par la conseillère Véronique Blais  
Et résolu à l'unanimité.



**QUE** le conseil approuve la présente demande de dérogation tel que recommandé par le CCU.

5415-2023-06-05 **DÉROGATION MINEURE 2023-05-0007**

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires du 191, rue de l'Heritage ont fait l'installation d'une piscine suite à une demande de permis en 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires demande l'installation d'un deck à l'intérieur de la marge des lignes de propriétés voisines ;

**CONSIDÉRANT QUE** le deck aura une double fonction (clôture et deck);

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires ont fourni un plan et un croquis de l'installation projetée;

**EN CONSIDÉRANT QUE** la dérogation mineure ne causera aucun préjudice au voisinage ;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU recommande au conseil municipal de **rejeter** la demande de dérogation mineure pour l'installation du deck sur la ligne de lot avec son voisin alors que d'autres options peuvent être envisagées autour de la piscine;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller René Bessette  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** le conseil rejette la demande de dérogation mineure tel que recommandé par le CCU.

5416-2023-06-05 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 669 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 614 AFIN DE MODIFIER LA ZONE R-14**

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion ainsi qu'un projet de règlement ont été adoptés le 3 avril 2023;

**CONSIDÉRANT** qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 1<sup>er</sup> mai à 19h ;

**CONSIDÉRANT** qu'un second projet de règlement a été adopté le 1<sup>er</sup> mai 2023;

**CONSIDÉRANT** qu'aucune demande de référendum n'a été déposée ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité.





D'adopter le Règlement numéro 669 modifiant le règlement de zonage no. 614 afin de modifier la zone R-14;

Copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

5417-2023-06-05 **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 670 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE L'ÉGLISE EN LIEU MULTIFONCTIONNEL ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER LES COÛTS**

Philippe-David Blanchette, conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement décrétant des travaux de transformation de l'église en lieu multifonctionnel et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est présentée et déposée et remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

5418-2023-06-05 **AJOUT ET RETRAIT DE GESTIONNAIRES DE COMPTE DE CARTES DESJARDINS À LA CAISSE DESJARDINS DES VERTS-SOMMETS DE L'ESTRIE**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la Ville de Waterville désire modifier les gestionnaires de compte des cartes Desjardins qu'elle détient ou détiendra à la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie;

**CONSIDÉRANT QUE** Nathalie Audet n'est plus en poste depuis 2021 ;

Il est proposé par le conseiller René Bessette  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

**De** retirer Madame Nathalie Audet au compte de la Ville et;

**D'**ajouter Christine Roy, et maintenir la mairesse, Nathalie Dupuis et la directrice générale et greffière-trésorière Nathalie Isabelle, comme gestionnaires de compte des cartes Desjardins que la Ville de Waterville détient ou détiendra à la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie ;

**Que** cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la caisse.



**OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS PÉTROLIERS POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2023 AU 30 JUIN 2024**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville doit acquérir les produits pétroliers suivants :

Diésel clair

Diésel coloré

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville acquiert ses produits selon le prix sous la rampe Valéro de la journée de livraison;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville a procédé à un appel d'offres public pour obtenir des prix pour le transport des produits pétroliers;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions reçues de 2 entreprises indiquent les prix de transport suivant avant taxes pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024:

Soumissionnaire	Prix transport pour diésel clair	Prix transport pour diésel coloré
Énergies Sonic	-0,0080 \$	-0,0080 \$
Pierre Chouinard et fils	0,0034 \$	0,0034 \$

**CONSIDÉRANT QUE** Énergies Sonic est le plus bas soumissionnaire;

Il est proposé par le conseiller René Bessette

Appuyé par le conseiller Karl Hunting

Et résolu à l'unanimité

**D'octroyer** le contrat de fourniture de produits pétroliers pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024 à Énergies Sonic;

**D'autoriser** la mairesse et la directrice générale à signer tous les documents relatifs à l'octroi de ce contrat.

**EMPRUNT TEMPORAIRE DE 1 752 548 \$ EN LIEN AVEC LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 667**

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement d'emprunt no 667 et le règlement no 668 le modifiant ont été adoptés pour la réalisation de travaux de réfection de la rue Principale Nord (du pont à Raymond) ;

**CONSIDÉRANT QUE** les règlements ont reçu l'approbation du MAMH ;



**CONSIDÉRANT QUE** ces travaux sont aussi subventionnés par le programme TECQ

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux vont débuter au mois d'août 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** les montants requis pour payer les travaux ne seront disponibles que plus tard;

**CONSIDÉRANT QU'**il est opportun d'obtenir un financement temporaire;

Il est proposé par le conseiller René Bessette  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville de Waterville accepte l'offre de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie pour le financement temporaire au montant de 1 752 548 \$ en lien avec les règlements d'emprunt 667 et 668 adoptés par la municipalité et autorisés par le MAMH;

**QUE** la mairesse Nathalie Dupuis et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle soient autorisées à signer tous les documents inhérents à ce dossier.

5421-2023-06-05 **SIGNATURE D'UNE ENTENTE À LA CONVENTION COLLECTIVE 2019-2023 DES COLS BLEUS**

**CONSIDÉRANT QUE** les besoins de la Ville nécessitent de créer un poste pour l'aménagement paysager ;

**CONSIDÉRANT QUE** le taux horaire prévu à l'entente #1 en vigueur n'est pas approprié à ce type d'emploi;

**CONSIDÉRANT QU'**une entente négociée entre la Ville de Waterville et le syndicat représentant les employés de voirie est mise en place;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité

**DE** créer une disposition pour un poste temporaire pour l'aménagement paysager dans la convention collective régissant les conditions de travail des employés de voirie de la Ville de Waterville;

**D'**accepter l'entente #9 négociée de bonne foi entre les parties;

**D'**autoriser la mairesse et la direction générale à signer tous les documents relatifs à cette entente.



5422-2023-06-05 **EMBAUCHE POSTE SALARIÉ ENTENTE # 9**

**CONSIDÉRANT QUE** le taux horaire prévu à l'entente #1 en vigueur n'est pas approprié à ce type d'emploi;

**CONSIDÉRANT QU'**une entente négociée entre la Ville de Waterville et le syndicat représentant les employés de voirie est mise en place;

**CONSIDÉRANT QUE** l'embauche de Roxane Côté était relié à la lettre d'entente #1 de la convention collective;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité

De transférer l'embauche de Madame Roxane Côté à l'entente #9 à titre d'employé temporaire à l'aménagement paysager, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 15 septembre 2023. Ces dates peuvent légèrement varier selon les besoins.

5423-2023-06-05 **ENTENTE PORTANT SUR L'UTILISATION DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS DE LA VILLE DE COATICOOK ET LES SUBVENTIONS RÉGIONALES À DES ORGANISMES DE LOISIRS/ASSOCIATIONS DE SPORTS**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente portant sur les équipements de loisirs avec la Ville de Coaticook est échue depuis le 31 décembre 2022 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les discussions pour en venir à une entente avec la Ville de Coaticook perdurent depuis le mois de mai 2022 ;

**CONSIDÉRANT** le projet d'entente déposé par la Ville de Coaticook le 4 mai 2023;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller René Bessette  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville de Waterville approuve le projet d'entente 2023-2027 portant sur l'utilisation de certains équipements de Loisirs de la Ville de Coaticook et les subventions régionales à des organismes de Loisirs/Associations de sports tel que déposé par la Ville de Coaticook ;

**DE** transmettre une copie de la présente résolution à toutes les municipalités de la MRC de Coaticook.

5424-2023-06-05 **PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE MARCHÉ PUBLIC DE WATERVILLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville souhaite soutenir les activités du Marché public de Waterville;



**CONSIDÉRANT QUE** le Marché est dûment formé, composé d'un conseil d'administration associé à une charte à titre d'organisme à but non lucratif ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville et le Marché public de Waterville se sont entendu sur un protocole d'entente fixant les rôles et responsabilités des deux organisations pour une période fixe ;

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville de Waterville approuve le protocole d'entente liant la Ville et le Marché public de Waterville;

**QUE** la Ville de Waterville autorise la mairesse ainsi que la directrice générale à signer ladite entente pour et au nom de la Ville.

5425-2023-06-05 **PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE DE WATERVILLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville souhaite soutenir les activités du Centre culturel et communautaire de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre culturel et communautaire de Waterville (CCCW) est dûment formé, composé d'un conseil d'administration associé à une charte à titre d'organisme à but non lucratif ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville et le Centre culturel et communautaire se sont entendu sur un protocole d'entente fixant les rôles et responsabilités des deux organisations jusqu'au 31 décembre 2024 ;

Il est proposé par le conseiller René Bessette  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville de Waterville approuve le protocole d'entente liant la Ville et le Centre culturel et communautaire de Waterville;

**QUE** la Ville de Waterville autorise la mairesse ainsi que la directrice générale à signer ladite entente pour et au nom de la Ville.

5426-2023-06-05 **OCTROIT CONTRAT DE RÉFECTION ET AMÉNAGEMENT DU SENTIER PÉDESTRE SUR LE LOT 1 803 879**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'acquisition de la servitude sur le lot 1 803 879, la Ville de Waterville désire procéder aux travaux de réfection et aménagement du sentier pédestre sur ledit lot ;



**CONSIDÉRANT QU'**après adoption du règlement 607 sur la gestion contractuelle, la Ville peut octroyer un contrat de gré à gré pour un montant inférieur à 100 000 \$ (ou tout autre seuil maximal établi par le législateur);

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Aménagement Sentiers verts a soumis une soumission conforme;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par la conseillère Véronique Blais  
Et résolu à l'unanimité

**D'**octroyer le contrat pour réfection et aménagement du sentier pédestre sur le lot 1 803 879 à l'entreprise Aménagement Sentiers verts au montant de 103 466.00\$ taxes incluses tel que décrit dans la soumission du 26 avril 2023;

**De** financer ces travaux par le programme PSSPA et le surplus de l'exercice ;

**D'**autoriser le paiement de la dépense, sur réception de factures, selon l'avancement des travaux, et ce jusqu'au montant maximal autorisé.

**D'**autoriser la mairesse et la direction générale à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

5427-2023-06-05 **MANDAT SERVICES PROFESSIONNELS EN GESTION CONTRACTUELLE ET APPELS D'OFFRES - BANQUE D'HEURES 2023**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville considère que certains dossiers, dont la transformation de l'église en lieu multifonctionnel, requièrent des services d'assistance en gestion contractuelle et appels d'offres ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de Julie Perreault sous forme de banque d'heures pour 2023;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** le conseil accepte l'offre de service, sous forme de banque d'heures, pour un montant maximal de 16 000\$ taxes incluses. Seules les heures effectuées dans le cadre de ce mandat seront facturées.

5428-2023-06-05 **COLLÈGE FRANÇOIS-DELAPLACE – COMPENSATION FINANCIÈRE POUR L'ACTIVITÉ KAYAK**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de l'Aquaticook, la Ville de Waterville a aménagé un débarcadère à canot et kayak au Collège François-Delaplace en 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis quelques années le Collège offre la location de kayaks



**CONSIDÉRANT QUE** le Collège François-Delaplace désire mettre en place une tarification préférentielle pour les résidents de la Ville de Waterville pour la location de leurs Kayaks;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller René Bessette  
Et résolu à l'unanimité

**D'**accorder une compensation financière au montant de 500 \$ au Collège François-Delaplace pour offrir un rabais aux résidents de la Ville de Waterville pour la location de kayaks.

### **VARIA**

Motion de Félicitations à la brigade de pompiers et aux employés de la ville pour la réalisation de l'activité spectacle dans le cadre de la Fête des voisins.

### **QUESTION DES CONTRIBUABLES**

Aucune personne présente.

5429-2023-06-05 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 19 h 35

---

Nathalie Dupuis, mairesse

---

Nathalie Isabelle, directrice générale

